



Vous voulez nous joindre en dehors des horaires
d'ouverture de la mairie :

Téléphone : 06 38 89 71 59

Mail : rurange.mairie@gmail.com

Messenger : page facebook : [Rurange Montrequienne Logne](#)

Marché de Noël



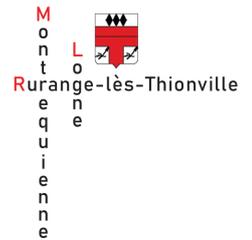
Le Comité des Fêtes RML

Vous emmène au

Marché de Noël à TREVES

Le dimanche 5 décembre 2021

6 euros par personne *



Départ en bus :

- 9 h 10 au parking de l'école de Montrequienne
- 9 h 35 à l'école de Rurange
- Arrivée vers : 11 h 00

Retour en bus :

- Départ de Trèves : 17 h 30
- Arrivée vers : 19 h 00

* Une participation à hauteur de 50 % aux frais de transport est offerte aux habitants de la commune par le Comité des Fêtes.

Pour les extérieurs, le tarif est donc de 12€.

Carte d'identité et pass sanitaire obligatoires. Tout mineur doit être accompagné d'un adulte.

Si le nombre de personnes ne nous permet pas de rentrer dans nos frais, la sortie sera annulée.

Renseignements au 06 22 93 96 03 ou 06 35 49 56 97

Coupon à retourner en Mairie avec le règlement avant le **27 novembre**

NOM : Prénom :

Tél. port :

Nombre d'habitants de la commune : X 6 € =

Nombre de personnes n'habitant pas la commune : X 12 € =

Soit un total de : €

Règlement : par chèque : Chèque à l'ordre du « Comité des Fêtes RML »
 par espèce
 par virement : **FR76 1027 8050 1100 0207 8150 191**

Commission citoyenne

Pour partager, échanger et favoriser la parole des habitants, nous vous proposons de créer une commission citoyenne.

Si vous avez du temps libre, si vous avez envie de participer à la vie de la commune, de développer un réseau d'entraide, toutes vos idées seront les bienvenues.

Nous vous donnons rendez-vous à la mairie :

- * Le lundi 6 décembre à 14 h 30
- * Le samedi 11 décembre à 10 h 30

5G

Environ 10% des foyers ont répondu à la consultation, soit 95 foyers sur 900,

90 % des foyers qui ont répondu sont contre, soit 86 foyers et 10 % des foyers sont pour soit 9 foyers.

On ne peut sûrement pas considérer que les 800 autres foyers sont forcément pour. Parmi eux, certains ne sont pas intéressés, d'autres doivent être pour et d'autres encore contre, sans que l'on en connaisse la proportion.

Compte tenu des éléments en sa possession, la municipalité a donc décidé de ne pas donner suite à la demande de SFR.

Paniers de produits locaux

La commune s'associe à la ferme de Pépinville pour vous proposer chaque mois des produits locaux sur notre village.

Pour en profiter :

- Rendez-vous sur le site fermedepepinville.fr, faites votre choix parmi tous les produits disponibles.
- Passez ensuite commande en sélectionnant pour la livraison « Relais Rurange-lès-Thionville » et le paiement en ligne.
- Les retraits se feront de 11 h à 12 h 30 chaque premier samedi du mois, à la salle polyvalente de Rurange-lès-Thionville.

Pour tous renseignements rurange.mairie@gmail.com

Prochaines distributions

Samedi 4 décembre

Samedi 8 janvier



Balade Thermique

Le secteur du bâtiment représente la plus grande part de consommation d'énergie en France. En rencontrant le conseiller énergie du réseau FAIRE vous comprendrez comment mener à bien un projet de rénovation et réduire la facture énergétique.

L'espace conseil FAIRE est une mission de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Moselle (ADIL 57). Ce service permet d'obtenir des conseils neutres, gratuits et dénués de toute démarche commerciale.

La balade thermique est une animation ouverte à tout public, qui permet de visualiser et de sensibiliser aux déperditions thermiques les habitations à l'aide d'une caméra infrarouge.

Suite aux clichés de l'extérieur pris par le conseiller de l'ADIL 57, les personnes concernées seront conviées en mairie pour étudier les clichés et bénéficier de conseils sur la rénovation énergétique et sur les aides financières mobilisables.

L'ADIL 57 nous propose de prendre des clichés de 30 habitations : 12 à Montrequienne et 18 à Rurange.

Les conditions sont les suivantes :

- Période de prise entre le 15 décembre et le 15 janvier
- Restitution en mairie courant février 2022
- Les places étant limitées, les premiers inscrits seront prioritaires
- Construction avant janvier 2000



Les inscriptions se feront en mairie aux heures d'ouverture à partir du 1^{er} décembre 2021, ou par mail à mairiederurange@wanadoo.fr.

ATTENTION

La balade thermique n'est pas une étude thermique ou un diagnostic de performance.

Accès à l'école élémentaire ou à la salle polyvalente

Pour accéder au nouveau parking, à l'école, à la salle polyvalente ainsi qu'au dojo, un sens de circulation a été établi. Un rappel s'impose car de nombreux habitants respectent la signalisation lorsqu'ils déposent leurs enfants à l'école et étrangement prennent le sens interdit lorsqu'ils vont pratiquer différentes activités sportives. Nous vous rappelons que prendre un sens interdit, quel qu'il soit, est passible d'une amende de classe 4, c'est-à-dire 135 € et 4 points perdus. Le fait d'utiliser le sens de circulation ne vous prendra que quelques secondes, cela assurera la fluidité de la circulation et vous évitera bien des déboires.

Pour info : depuis 2018, la circulation en sens interdit peut être constatée sans arrestation avec une vidéo surveillance.

ENTREE



Entrée par la cour de l'ancienne école

SORTIE

